



Problème avec l'agence de location mandatée

Par **RAPDENHEL**, le **19/11/2010** à **15:38**

Cela fait 3 ans que nous avons mis en location par le biais d'une agence notre appartement. Cela fait 3 ans que l'agence n'a ni revu le loyer (voir même à la baisse), ni les charges locatives. Il y a eu aussi des travaux effectués sans devis ni accord (l'agence ne nous a fourni qu'une facture issu de bricodepot sans photo du changement) Nous avons déjà fait une lettre recommandée avec accusé de réception au mois d'août où l'on explique ce que nous souhaitons (revision des loyers et des charges ainsi que les travaux effectués sans notre accord). Pas de réponse de leur part. Nous avons du les appeler pour récupérer le loyer d'août ! Nous avons fait leur boulot (calcul des loyers et des charges dûes) que nous leur avons envoyé. Or ce mois-ci, toujours rien à l'horizon. Recoup de fil de notre part à l'agence qui nous mène encore en bateau. Ras le bol! Nous sommes découragés devant cela. Nous voulons juste que l'agence fasse son boulot. Nous trouvons que c'est une honte pour les agences immobilières. Nous ne savons plus vers qui nous tourner pour obtenir de l'aide.

Par **Domil**, le **19/11/2010** à **15:56**

Rompez le mandat + LRAR pour une indemnisation face au manque à gagner, que vous irez en justice si nécessaire.
Je ne vois que ça.